



Lumière sur mairies brunes

la chronique de VISA

N° 10 - Janvier 2018

Cette dixième chronique de VISA couvre le second semestre 2017 et revient aussi sur les élections législatives dans certaines communes.

Dans ce numéro, une longue première partie est consacrée à la mairie de Béziers aux mains des Ménard. C'est notre façon de célébrer la naissance de VISA 34, ce groupe de militant.es antifascistes qui n'est pas prêt de lâcher le couple infernal et qui va lui empoisonner la vie au moins jusqu'en 2020, date des prochaines municipales.

Au plus près du terrain, VISA 34 donne un bel exemple de la lutte concrète contre l'extrême droite au pouvoir.

Que 2018 soit une année de prolifération de petits VISA locaux, comme autant de cailloux perturbants le bruit des bottes, autant d'espoir d'éradiquer la peste brune. Bonne lecture.



visa-isa.org

BEZIERS

1^{er} juin Mme Françoise Arnaud-Rossignol, élue d'opposition PS à Béziers dénonce dans la tribune libre du journal municipal de Béziers N°58, l'augmentation des services des ALP (activités de loisirs périscolaires) dans les écoles de la ville et la fin de la gratuité des « Coins jeux » dans les écoles maternelles, votée lors du dernier conseil municipal : « D'autant plus dit-elle, que la municipalité perçoit des dotations de l'Etat et de la CAF pour tous les enfants scolarisés et que ces activités ne sont pas proposées dans l'ensemble des écoles de la ville ». Là, on pourrait se demander s'il n'y a pas un détournement d'argent public surtout lorsqu'elle affirme que « l'opposition a toujours réclamé en vain le bilan des recettes et des dépenses pour ces activités ».

11 juin Résultat du 1^{er} tour des législatives.

Emmanuelle Ménard est arrivée largement en tête avec 15 061 voix (35,4% des voix) contre Isabelle Voyer (La République en marche) 24,72%. Elle fait mieux que Marine Le Pen au premier tour (34,04 %). Elle obtient des scores importants dans la ville : 42,1% aux Romarins, secteur pavillonnaire de la Devèze et dans les villages autour Cers 40,16%, Colombiers 38,28%, Lespignan 36,87 %.... Son plus «mauvais » score est quand même dans le quartier populaire les Oliviers à la Devèze (18,40%)

Deuxième tour des élections législatives.

Emmanuelle Duverger/Ménard (soutien FN et relais local de Civitas et de l'Opus Dei) est élue qu'avec 22,61% des inscrits. A noter que les candidats FN du département gagnent des voix dans tous les duels malgré la forte abstention. A Béziers, Emmanuelle Ménard, gagne 5579 voix entre les deux tours. Une partie de la droite a sûrement voté pour elle. Elle obtient, surtout des bons scores dans des communes autour de Béziers : 52,35% à Sauvian, 51,01% à Corneilhan, 51,73% à Vendres, 59,04% à Valras-Plage, 58,22% à Villeneuve-les-Béziers et 58,77% à Cers. De quoi nous inquiéter pour les municipales de 2020.

22 juin. Vous vous souvenez de la campagne de Ménard contre les migrants « Ils arrivent » et ses propos sur « le grand remplacement » alors qu'il y avait seulement 40 demandeurs d'asile qui devaient venir à Béziers (0,05 % de la population). Et bien aujourd'hui, ils sont tous arrivés à Béziers. La vie n'a pas changé et s'il n'y avait pas d'article dans la presse, personne ne se serait aperçu du changement. En fait, après le refus de l'Église de louer l'annexe de l'ancien foyer Montibel, des appartements ont été trouvés en plein centre-ville pour accueillir les quarante nouvelles places créées par l'État. Géré par la Cimade, ce Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) qui s'occupait déjà de 50 places est ainsi passé à une capacité de 90 places, très loin donc de cette « immigration de peuplement » annoncée.

2 juillet Article dans le journal numérique « Envie à Béziers » sur les ressemblances entre Beaucaire (mairie FN) et Béziers (soutien FN) : « Taux de chômage ahurissant, centre-ville délabré, zones pavillonnaires démesurées, boutiques fermées, grandes enseignes de périphérie qui ont tué le petit commerce du centre-ville, ville classée à droite avant de basculer vers l'extrême droite ... « Les maires des deux villes affirment, en citant des chiffres invérifiables, avoir enrayé les fermetures de commerce. En réalité, ils comptabilisent des ouvertures saisonnières pour les fêtes de fin d'année et pour la période estivale »... « Les deux maires, soi-disant défenseurs de l'emploi, n'ont rien fait pour sauvegarder la centrale thermique d'Aramon près de Beaucaire ou pour installer l'enseigne Orchestra à Béziers ». D'ailleurs, « leur gestion financière municipale est sans aucun investissement » alors que « les deux maires veulent apparaître pour des élus bâtisseurs. Ils ont aussi remis en cause les acquis « des agents municipaux dans l'organisation du travail, traqué et sanctionné l'absentéisme, placardisés certains agents. » et « Mis en place de manière quasi générale des délégations de services publics pour prolonger ou accentuer le passage au privé ». Ils développent : « une communication quasi permanente sur une baisse supposée des impôts ». « Utilisés de façon exponentielle les tribunaux et dépensés l'argent pour leurs avocats aux frais du contribuable ».

Le Recrutement de nouveaux policiers municipaux est au cœur de leur politique municipale sécuritaire. Ces maires ont : « Orchestrés des attaques contre les commerces tenus par des maghrébins notamment dans les centres villes ». Les deux villes ont également « débaptisé leur rue du 19 mars 1962 , jour pourtant choisi par un référendum national pour être la date officielle de la fin de la guerre d'Algérie. » Les deux maires ne se privent pas « de menaces verbales envers des élus d'opposition suite à des questions publiques posées en conseil municipal ».

5 juillet. Comme chaque année le maire de Béziers organise une cérémonie avec les associations d'anciens combattants à la mémoire des Européens assassinés en 1962 à Oran ou dans les alentours. Et comme chaque année, cela se déroule au cimetière neuf de Béziers devant la stèle de quatre assassins de l'OAS (jugés, condamnés et exécutés au titre des crimes et d'assassinats). Ce jour-là, il affirme sans rire qu'à Oran le 5 juillet 1962 il y a eu « le plus grand massacre de la guerre d'Algérie »... Les plusieurs centaines de milliers de morts algériens pendant cette guerre apprécieront ! Pour Ménard, tout est prétexte au racisme anti musulman : « La longue liste des massacres anti-européens est encore ouverte : les attentats du Bataclan, de Nice, les viols de masse de Cologne, le massacre des enfants de Manchester relèvent du même désir de tuer les Européens que nous sommes. Parce que trop libres. Ou pas encore assez soumis ».

Il conclut avec son révisionnisme « nostalgérique » pour mettre sur le même plan, les nazis et cette répression aveugle à Oran « Combien de petits Oradour-sur-Glane commis par les fellaghas et passés sous silence par cette « communauté internationale » pourtant si prompt à nous donner des leçons ?».

17 juillet Au Conseil municipal, on apprend que la mairie a retiré sa délibération du 29 novembre 2016 sur le protocole de vente au promoteur immobilier « Les Villages d'or » pour la remplacer par trois nouvelles conventions. "C'est un tour de passe-passe juridique, s'exclame les élus de l'opposition à l'origine du recours contre la vente. Et cela signifie qu'on risquait d'avoir gain de cause ».

19 juillet Selon les déclarations récurrentes de Robert Ménard, la gestion de Béziers se porte bien mieux depuis son élection. Or en étudiant les comptes administratifs on s'aperçoit que les résultats obtenus sont loin de ce tableau idyllique.

1°) Au niveau de l'épargne. Si la capacité d'autofinancement est en progression depuis 2014, elle reste bien-deçà du niveau atteint en 2001 (plus de 11 millions d'euros), avec à peine plus de 9 millions d'euros en 2016. Ce résultat n'est obtenu que par un recours à l'emprunt très modéré en raison d'un renoncement à la réalisation d'investissements. En outre, en 2016, une recette exceptionnelle de 2.3 millions d'euros a "gonflé" artificiellement les recettes de la commune.

2°) Le désendettement de la ville est en trompe l'œil car l'encours de la dette passe de près de 110 millions en 2015 à peine moins de 109 millions en 2016. Cette diminution de la dette communale résulte d'une absence de recours à l'emprunt : la ville investit de moins en moins depuis l'arrivée de Robert Ménard (les dépenses d'équipement ont été divisées par deux pour atteindre à peine plus de 16 millions en 2016). Moins d'emprunts, donc...mais aussi et surtout, beaucoup moins d'investissements !

3°) Le maire de Béziers affirme que les charges de personnel ont été réduites depuis 2014. Or, si les crédits consommés sont à un niveau sensiblement identique à celui de 2011, ils ont augmenté entre 2015 et 2016. Mais ce que ne dit pas le maire de Béziers, c'est que l'évolution des charges de personnel doit s'analyser par rapport aux charges de fonctionnement que supporte la collectivité. En fait, les charges de personnel progressent en valeur absolue (passant de 61 034 672 euros en 2015 à 61 332 139 euros en 2016). Enfin, ces charges de personnel sont à plus de 4 points au-dessus de la moyenne des communes appartenant à la même strate démographique disparité des fonctionnaires de la commune avec un nombre en constante augmentation de policiers municipaux

11 août Béziers voit apparaître une nouvelle affiche représentant une jeune fille (d'une douzaine d'années) priant les yeux fermés avec comme information : « Messe de la Féria », ainsi qu'une autre affiche de 3 mètres sur 4 sur le fronton des Halles de la ville représentant une procession. Ambiance républicaine aux frais des contribuables...

24 août. En septembre dernier, Robert Ménard introduisait un avenant imposant aux sept organisations syndicales, s'ils voulaient rester dans la Bourse du travail, d'assumer la totalité des frais du bâtiment. C'était signer leur arrêt d'expulsion, avec une somme totale de 155 304 euros par an. "C'était mettre la barre tellement haute qu'ils savaient qu'on ne pourrait pas fournir cet effort", rapporte la secrétaire générale de l'UL CGT. Au terme de longs mois de négociations avec la Mairie, les militants ont obtenu la signature d'une convention pour 10 ans qui réitère le principe de la gratuité. Un bémol : le personnel municipal qui assurait le gardiennage et le ménage va être supprimé.

2 septembre Dans un message pour les dix ans du site raciste « Riposte Laïque », Robert Ménard a clairement appelé, les animateurs de ce site à persévérer dans leurs attaques contre les musulmans. « Il faut continuer, on a besoin de vous (...). On est du même combat... du même côté de la barricade. On est de ceux qui n'ont pas envie du monde tel qu'il est ».

7 Septembre Dans le journal *Envie à Béziers* N°20 on peut lire que « le maire imagine Béziers comme « un nouvel Eldorado » or « les faits semblent plutôt démontrer que la ville, déjà sinistrée après dix-neuf ans de gestion de l'ancien maire de droite Raymond Couderc, s'enfoncé dans l'enfer économique, social et politique ». Une enquête, réalisée par le Figaro, « a mesuré la vitalité économique de 113 villes métropolitaines de plus de 50 000 habitants au moyen d'indicateurs socio-économiques. Et Béziers est classée ...110ème sur 113 villes ! »

19 septembre. Une nouvelle affiche provocante surgit dans Béziers. Elle représente le dessin d'un homme qui étrangle une femme blonde (en décolleté) avec ce commentaire « L'État étrangle nos communes »... Le Collectif 13 pour les Droits des Femmes, soutenu par le Collectif National pour les Droits des Femmes et le mouvement Citoyennes maintenant, a introduit un référé pour faire retirer les affiches : « les meurtres violents, les viols et les agressions ne peuvent être le sujet de plaisanteries ou de polémique graveleuse », au moment où dans le monde, « un homme tue une femme, tous les 3 jours, dans le cadre de violences conjugales !

Le préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, s'est indigné de ce choix visuel, dénonçant par voie de communiqué, cité par l'AFP, « une affiche scandaleuse ». « Elle contient tous les ingrédients d'un populisme de caniveau que le maire de Béziers cultive sans vergogne », s'est-il agacé, n'hésitant pas à dire « par son graphisme, rappelait des propagandes d'un autre temps qui ont fini dans les poubelles de l'Histoire ». Malheureusement, le tribunal a rejeté la demande d'interdiction. Les affiches ont été retirées un peu plus tard mais le journal municipal de Béziers du mois du 1er octobre a repris le dessin de l'affiche, en ajoutant un second dessin où l'on voit une femme aux cheveux blancs qui étrangle un homme barbu, avec le même graphisme aussi violent que la précédente...

27 septembre Nouveau « débat » au Conseil municipal de Béziers. Il s'agit cette fois-ci du retrait d'une délibération datant du 26 mars 2012 (avant l'élection de Ménard) pour la construction d'un hôtel de logements étudiants. L'annulation se fait au profit de la Socri (via la société Viaterre concessionnaire de la ZAC de l'Hours) pour un projet d'hôtellerie, de restaurant et de logements individuels.

1er octobre Lu dans le journal de Béziers N°63, une analyse du film « Detroit » de Kathryn Bigelow avec ses mots fleurant le racisme « décomplexé » Cela commence par « Detroit : Triller multiculturel. Avant, tout allait bien à Detroit. Mais ça, c'était avant. Avant l'incroyable

émeute de 1967. Avant le grand changement de population, avant la violence endémique qui s'est installée pour toujours dans celle qu'on appelait Motor city. Selon les historiens, le déclin commence dans les années 1940 avec l'arrivée massive de travailleurs noirs venus du Sud dans l'espoir d'une vie meilleure. Les blancs, effrayés, commencent alors à quitter la ville. De 2 millions d'habitants vers 1950, la ville a chuté à environ... 600 000 aujourd'hui. à part Tchernobyl, il y a peu d'exemple contemporain d'un tel désastre démographique. » Voilà comment le racisme suinte dans le journal de la mairie de Béziers en expliquant aux Biterrois que le déclin économique d'une ville est lié à une couleur de peau.

Début octobre Le département a un nouveau site d'information sur Internet Hérault News. Son principal animateur est Denis Cheyrouse pour le compte de la société Bredons de Paris. L'homme se fait appeler aussi Denis Florent et il était proche de Robert Ménard. Comme par hasard, Denis Cherouze a pris une part active au fonctionnement de Boulevard Voltaire. Selon l'Obs Denis Cheyrouse outre ses positions contre le mariage pour tous, l'immigration serait un proche de l'Opus Dei... Le poids de cette officine très catholique sur la ville et le département se précise...

Vendredi 20 octobre L'association « Béziers notre patrimoine » a organisé une assemblée générale pour faire le point sur les actions entreprises devant le tribunal administratif afin d'empêcher « la vente à la découpe » par la municipalité du site de l'Acropole (le palais des évêques, l'aile Champeau et la maison d'arrêt.) Dans le Midi Libre du 22 octobre l'élus d'opposition Jean-Michel Du Plaa revient sur le revirement récent de la mairie. Il explique que le musée d'art sacré a lui, disparu de la transaction et devrait être construit par la ville, mais rien n'est chiffré. « Tout ce que nous avons critiqué a disparu. La mairie a envoyé un mémoire au tribunal pour dire qu'ils avaient enlevé tout ce qui n'allait pas et que donc c'était fini, l'affaire était close. Sauf que non cela ne se passe pas comme ça. L'affaire n'a pas encore été audencée et nous espérons que la ville sera condamnée aux dépens.»

23 octobre Dans le journal de Béziers, nouvelle campagne pour la police municipale avec ce titre « un ami qui vous veut du bien » Ménard est tout content d'annoncer que la police municipale est dotée dorénavant d'une nouvelle arme à feu (un Beretta APX) « plus puissante, plus performante. Pour que le jour J, ils puissent réellement vous protéger.... Et comme le dit le chef de la police municipale « Cette arme change beaucoup de choses, elle est adaptée aux nouvelles menaces »...

26 octobre. Le journal Le Midi libre a publié un reportage sur les inquiétudes liées à l'ouverture prochaine du marché couvert de la Devèze. Financé par l'Etat (qui n'étrangle visiblement pas toujours ses communes) dans le cadre de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (AN-RU) la construction de ce nouveau marché couvert a été assortie à des règles strictes. En effet, les commerçants du secteur alimentaire ne pourront plus travailler à l'extérieur du marché. Seuls, ceux qui auront un box à l'intérieur seront autorisés à vendre tous les jours, sauf le lundi, de 8 h à 13 h. A l'extérieur, les marchands de produits manufacturés pourront être présents comme avant les mardis, jeudis et samedis. En fait, ce grand marché populaire de la Devèze, coloré et cosmopolite risque de disparaître... Est-ce là, une manière sournoise de lutter contre le « grand remplacement » cher à Ménard ?

9 novembre L'argumentaire de la mairie de Béziers n'a pas convaincu le rapporteur public qui a indiqué "que l'installation de la crèche en mairie ne résultait d'aucun usage local et n'était accompagnée d'aucun autre élément marquant son inscription dans un environnement culturel, artistique ou festif". Résultat, le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi de la commune de Béziers. On croyait alors clos ce chapitre sur la crèche à la mairie de Béziers, mais Ménard a décidé de passer outre la décision de justice et décidé d'inaugurer quand même la crèche de Noël version 2017. Pour lui « Cela ramène tous les "laïcards" de mauvais augure à la réalité de notre civilisation chrétienne."

21 novembre Nouvelle passe d'arme au sein conseil municipal entre Pascal Resplandy et Robert Ménard, sur ses frais de justice. L'élue d'opposition précise : " Depuis le début de l'année 2017, il y a eu 146 000 € de frais de procédures, liés à vos dérapages et à votre non-respect affiché de la loi. Depuis le début de votre mandat, on arrive à 300 000 €." Et de lui demander de publier «tous les ans, du montant des frais de justice dans le *Journal de Béziers*". Il a aussi précisé que le maire en tant que directeur de publication « prene à sa charge personnelle la condamnation de 10 000 € suite au jugement du numéro 19 du journal municipal du 15 septembre 2015. Celui-ci avait reproduit une photo de l'AFP sur les migrants, sans droit ni titre, et pour lequel Ménard a été condamné. Réponse de Ménard « Nous vous répondrons dans le prochain "Journal de Béziers"." Pascal Resplandy a rétorqué : "C'est une manière d'évacuer le problème." Ce à quoi le maire a répliqué : "Vous parlez quand on vous donne la parole. Sinon un jour je vous ferai sortir de cette salle. Vous obéissez à la loi et la loi, ici c'est moi qui la prend."

30 novembre L'agglo (17 communes du Biterrois) décide de répondre aux violentes attaques récurrentes développées dans le journal de propagande de Ménard contre « l'agglo qui vole l'argent des Biterrois ». Les responsables de l'agglo ont donc distribué gratuitement un journal de 4 pages pour lui répondre. Et voici ce que l'on trouve... L'agglo reçoit 25 millions par an de la part des habitants de Béziers et dépense pour cette ville 37 millions d'euros...

5 Décembre : Le tribunal administratif de Montpellier se penchait à nouveau sur le fichage ADN des chiens. Le maire ayant décidé de rendre obligatoire l'identification génétique des chiens dans le centre-ville (et par ce biais punir les propriétaires de chiens si on retrouvait des crottes non ramassées...) Une première demande d'annulation avait été déposée par la préfecture dont le référé avait été rejeté en mai dernier. Cet examen sur le fond cette fois, intervient quelques semaines avant le 1er janvier 2018, date à laquelle, les autorités municipales souhaitent sanctionner d'une amende tous les propriétaires ne disposant pas de l'identification ADN de leur animal. Dans ses conclusions, le rapporteur public a estimé que la préfecture était « fondée » dans sa demande. Selon le magistrat, la mesure administrative proposée par Robert Ménard n'apparaît « ni adaptée, ni proportionnée. », «l'identification génétique ne permettra pas d'éviter les déjections ».

9 Décembre : La Manif pour tous se délocalise, Un rassemblement était organisé, samedi, devant la mairie de Béziers. La Manif Pour Tous 34 (LMPT) a décidé de mener des actions sur Béziers, une ville où elle compte de nombreux soutiens parmi les élus de la majorité municipale, chez les élus biterrois du conseil départemental et jusqu'à la députée Emmanuelle Ménard.

12 Décembre : Justement, les nouvelles affiches sur la campagne TGV de la Ville déchaînent une vive polémique. L'une d'elles montre un squelette accompagné de ce texte : "Oscar attend toujours." Une autre reprend une photographie du président Macron saluant par le hublot "Pas de TGV ? Prenez l'avion". Une troisième où l'on y voit une femme les jambes écartées devant un médecin obstétricien tenant dans ses mains un TGV, accompagnée par ces mots « Alors t'accouche ? ». Mais l'affiche la plus critiquée reste celle montrant une femme attachée à des rails alors qu'un train à vapeur arrive au loin. "Avec le TGV, elle aurait moins souffert" explique le texte de ce visuel. (Petite précision, le TGV arrive à bien Béziers mais il s'agit là, du futur trajet de la ligne à grand vitesse (LGV). Comme par enchantement, les affiches ont disparu deux jours après avoir fait le buzz. La campagne d'affichage sexiste coûtera cher aux Biterrois.

COGOLIN

UN MAIRE EN SURSIS

En septembre, Marc Etienne Lansade annonce sa démission du Front National et la justifie dans une interview au journal de propagande municipale « Terre-Mer Magazine » n°15 : « *les français sont me semble t-il fatigués des oppositions systématiques des politiques* » et plus loin il précise : « *Prenez l'actuel gouvernement : dois je passer ma vie à dire du mal des décisions prises quand je ne le pense pas ? (.../...) en matière d'économie, je crois que sans donner un blanc-seing au gouvernement, des réformes sont nécessaires. Je me refuse, par défense d'un parti politique, de ne pas admettre les bons choix* ». Et quand le journal lui rappelle qu'il a été élu en 2014 sous l'étiquette FN, il précise que sa liste s'intitulait « *Cogolin Bleu Marine* », et rajoute, toute honte bue, « *Cogolin n'avait rien à gagner à porter cette étiquette ; et les électeurs qui ont voté en 2014 ont, pour beaucoup, pris leur distance avec le Front. Les scores sont là pour en témoigner et ils ne sont pas spécifiques à Cogolin* »

Voici donc un maire qui se disait idéologiquement proche de Marion Maréchal Le Pen, devenu presque 'Macron-compatible', à la tête d'un conseil municipal FN ! Cet attelage bizarre n'a, pour autant, pas permis de conjurer la crise au sein du Conseil Municipal ; elle l'a même aggravé. Pour aux moins deux raisons :

D'abord, l'opposition de droite classique a fait feu de tout bois pour dénoncer la duplicité de Marc Etienne Lansade, espérant que des démissions du Conseil provoqueraient de nouvelles élections municipales.

Ensuite, et surtout, parce que la poursuite de certains projets de la mairie, et l'abandon d'autres, ont profondément déstabilisé ce qui reste de la majorité du conseil municipal.

Sur plusieurs dossiers le Maire a été obligé de reculer : il est revenu sur sa volonté de faire payer l'utilisation de salles municipales aux associations locales ; il a mis en sourdine sa volonté de fermer l'école Chabaud ; il a abandonné le projet de transformer la demeure musée Sellier en hôtel de luxe ainsi que le projet de parking souterrain sous la place de la mairie. A chaque fois, la pression des usagers, riverains et associations a été un facteur important dans ces reculs.

D'autres projets, qui touchent tous à l'aménagement du centre ville, comme le déménagement de la caserne des pompiers ou le déplacement d'une grande surface, marquent le pas.

Par contre, avec l'aide de son conseiller en urbanisme Smadja (cousin d'Isabelle Balkany), tout ce qui concerne l'aménagement côtier (port Cogolin, Marines, Cogolin plage) se poursuit dans l'optique d'en faire une vitrine luxueuse de la ville. L'opposition des associations et les réticences de l'Administration freinent certains dossiers sans pour autant les bloquer complètement. Ainsi, une partie du terrain en front de mer du Yotel a été vendue à la Cogedim pour une opération immobilière ; la mairie a repris la concession du port de plaisance des Marines en vue de l'aménager pour y faire amarrer des yachts de luxe au grand dam des usagers actuels. A Cogolin plage, une centaine de palmiers ont été plantés à la place d'un terrain de basket...

Cette volonté de passer en force a provoqué un nouveau clash dans la majorité municipale en novembre. Une adjointe du maire aux affaires sociales, Fati Fiandino, a été remerciée par le maire qui lui a retiré ses délégations. En démissionnant du conseil municipal, elle provoqua une crise que d'aucuns pensaient fatale pour le maire : Cette énième démission rendait possible un retour aux urnes si...la totalité de l'opposition démissionnait aussi du conseil. Mais la porosité idéologique dans la droite a eu raison de ce scénario trop bien ficelé : un « traître » s'est dévoilé dans ses rangs et a rejoint la majorité municipale. Le maire Lansade est donc provisoirement sauvé et la perspective d'une nouvelle élection municipale s'est envolée.

En décembre, sans doute pour calmer le jeu, le maire a annoncé la fin de mission de son « conseiller en urbanisme » pour février-mars prochain.

Dans sa luxueuse carte de vœux pour 2018 envoyée aux habitants de Cogolin, Marc Etienne Lansade, à l'instar d'autres dirigeants d'extrême droite, s'inspire de paroles de grands résistants à l'occupation nazie pour mieux brouiller son message. Ici, c'est Antoine de Saint Exupéry qui est mis à contribution dans cette citation : « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible* ». Un hommage du vice à la vertu, de la part d'un aventurier

bétonneur dont le seul principe est de faire du « pognon » ? En tout état de cause, le maire, à défaut d'assurer son avenir, a obtenu un sursis et les Cogolinois vont continuer à « trinquer » bien après les festivités de fin d'année.

FREJUS

LA MAIRIE ET LE PARTI

David Rachline, qui fut le directeur de campagne de Marine Le Pen pendant la Présidentielle, a démissionné de son poste de sénateur, soit disant pour se consacrer à la mairie. Dans les faits c'est surtout son nouveau poste de conseiller en communication du parti, en remplacement de F. Philippot, qui l'occupe à plein temps. En bon petit soldat il se répandit en interviews pour expliquer qu'il n'y avait qu' « *une seule ligne au FN, celle de Marine Le Pen* ». On ne compte plus non plus ses multiples déclarations assimilant les migrants à une invasion porteuse de tous les maux y compris en affirmant, en juillet devant le Sénat, que la réapparition de maladies infantiles étaient liées à l'immigration massive. Ce positionnement est en phase avec ses alliés identitaires qui, autour de P. Vardon, sont très actifs dans l'est du Var et dans les Alpes Maritimes. Mais cela n'est pas sans conséquence sur la stabilité de son équipe municipale : ainsi, en décembre, le consultant en communication de la mairie de Fréjus, Gérard Amen, par ailleurs membre du bureau départemental du FN, claque la porte et démissionne du parti en expliquant sur Facebook qu'il ne veut plus cautionner « *les dérives de l'éthique et de la gestion de son maire* » et il rajoute : « *instrumentalisé par un groupuscule nauséabond, Rachline n'est plus aujourd'hui dans l'action et reste confiné dans l'incantation ou la stigmatisation, sans vision et rarement dans la gestion* » Les échos de la crise du FN arrivent donc jusqu' à Fréjus et être adjoint de la cheffe n'est pas une garantie contre les intempéries locales.

LE LUC

UN TROISIEME MAIRE FN QUI MONTRE SES MUSCLES

Finis les états d'âme qui caractérisaient les deux maires précédents qui ont jeté l'éponge ; avec Monsieur Pascal Verrelle, Le Luc dispose d'un maire FN droit dans ses bottes. D'abord, il fait le ménage dans ses services. On en est au 4eme Directeur Général des Services ; ensuite, afin d'augmenter son pécule, le maire s'est fait voter une indemnité supplémentaire forfaitaire pour frais de 350 euros par mois. Mais surtout le maire n'a pas peur de payer de sa personne. Il se permet des menaces physiques contre un responsable de l'association « Ensemble pour Le Luc », membre de la CODEX 83 (Coordination départementale contre l'extrême droite) ; une plainte a été déposée avec preuve enregistrée de cette « conversation » à l'appui.

Depuis Octobre, le maire a trouvé son nouveau cheval de bataille : les migrants : Prévoyant, il avait fait adopter par le conseil municipal en 2016 une charte « *ma commune sans migrant* ». L'association « Ensemble pour Le Luc » l'a contestée devant le Tribunal Administratif mais a été déboutée.

Informé fin octobre par le Préfet de l'arrivée probable d'ici début 2018 d'une trentaine de migrants dans un foyer sur sa commune, le maire s'est fendu d'une lettre aux habitants du Luc aussi pathétique qu'haineuse. Ces « *clandestins* » feraient peser sur Le Luc un risque économique car elle ferait fuir des investisseurs ; l'arrivée des migrants pourrait aussi « *mettre un terme à la croissance démographique que connaît la ville* » ; sans oublier évidemment le risque sécuritaire ! : « *Sans effectifs supplémentaires, policiers nationaux, gendarmes, ou compagnies républicaines de sécurité, l'installation de migrants fait peser un risque certain sur la sécurité publique au Luc en Provence* »

Heureusement, dans le Var, comme dans beaucoup d'autres régions, la solidarité concrète avec les migrants s'organise et ce n'est pas cette prose honteuse qui la freinera, même au Luc.

UN FN VAROIS A LA DERIVE

Outre les retombées départementales de la crise d'orientation du parti frontiste, se rajoutent dans le Var des épisodes qui relèvent beaucoup de batailles d'égo et dont nous avons déjà parlé dans nos précédentes chroniques. Ainsi en est-il du cas de Virginie Sanchez ex-conseillère départementale du FN à La Seyne qui affirme avoir démissionné du FN...bien avant d'en avoir été exclue ! Plus ennuyeux pour ce parti est le cas de Claudine Kauffmann qui avait, fin septembre, pris la relève de David Rachline au Sénat. En octobre 2016 elle avait traité les migrants de « *vermine* » sur facebook ; en mai 2017 elle récidivait en publiant des photos comparant les migrants aux nazis. Suspendue en octobre par la direction nationale frontiste, la nouvelle sénatrice se répand dans la presse sur les menaces et les pressions qu'elle aurait subi de la part de la fédération varoise et surtout, dans un interview à 'Var Matin ' du 17 octobre annonce : « *je resterai front national quoiqu'il arrive* » et qu'elle est déterminée à faire ses trois ans de mandat de sénatrice...La dédramatisation a encore du chemin à faire dans le FN varois. A contrario, les deux élus FN de La Seyne, sans doute bien dédramatisés, sont passés avec armes et bagages à « la République en marche ». Fin novembre, le patron de la fédération du Var, Frédéric Boccaletti, dont les méthodes brutales et expéditives étaient régulièrement dénoncées par les exclus, a annoncé qu'il quitterait la direction varoise à la mi-janvier 2018. Un départ qui ressemble fort à une mise à l'écart, quoiqu'il en dise.

MANTES LA VILLE

Les élections de 2017 ont été très décevantes pour le FN à Mantes la Ville et montrent que son implantation n'est pas vraiment assurée. A la présidentielle (8eme circonscription des Yvelines), Marine Le Pen n'était arrivée qu'en 4ème position au 1^{er} tour, avec 19,48 % des suffrages exprimés. Un peu mieux que pour l'ensemble du département où elle n'a obtenu que 12,92 % mais très en deçà du score espéré par le FN.

Lors des législatives, le candidat frontiste était François Simeoni, le patron de la fédération FN des Yvelines. Suppléante Monique Führer... ça ne s'invente pas !

Il a obtenu sur la ville 19,48 % des voix, ce qui le plaçait au 2ème rang. Mais il n'a eu que 15,64 % des voix pour l'ensemble de la circonscription et n'a pu être présent au 2ème tour où se sont affrontés les candidats LR et LRM. C'est le candidat des Républicains qui l'a emporté avec 52,87 % des suffrages. Il faut néanmoins noter le taux d'abstention très élevé (63,64 %).

François Simeoni a été officiellement soutenu par Cyril NAUTH, le maire de Mantes-la-Ville : « *Je vous exhorte à voter pour lui, en toute confiance, car il respectera les engagements qu'il a pris auprès de vous, tout comme j'ai respecté les miens auprès des habitants de Mantes-la-Ville depuis 2014.* ». Sa défaite est donc un peu la sienne... Depuis, Siméoni a rejoint « Les patriotes » de Florian Philippot, après avoir été remplacé par Mathilde Androuet, ambitieuse trentenaire venant du siège du FN, à la tête de la fédération des Yvelines...

Indemnité du maire augmentée de 300 €

Ces déboires n'empêchent pas le maire de veiller à la défense de ses intérêts propres.

En juin 2017, il a augmenté son indemnité de maire de 7 %. Ce qui, ajouté à ses indemnités de conseiller régional et d'élu à la Communauté urbaine, lui permet d'atteindre un confortable total mensuel brut de 7 350 €.

L'opposition dénonce cette opération et rappelle que « *le Maire, en trois ans, a divisé les subventions aux associations par 2, baissé le nombre d'agents municipaux de près de 20 %... supprimé au maximum tout ce qui a trait au social, en expliquant que les finances municipales vont mal et qu'il faut faire des économies...* » !!

La guerre aux syndicats

Présenté par le maire en septembre, un projet de refonte du temps de travail des agents municipaux équivaut à leur supprimer 11 jours de congés. La CGT territoriaux de Mantes-la-Ville a appelé à un mouvement de grève qui a fortement mobilisé avec des débrayages et

rassemblements réguliers devant la mairie de 10h30 à 13h30.

Le maire et ses adjoints ont alors décidé d'assurer eux mêmes la garderie et la cantine des enfants en arguant de « *l'irresponsabilité des syndicats* » et en affirmant que « *les intentions et les motivations de la municipalité... sont claires : défendre l'intérêt de la collectivité, défendre les intérêts des Mantevillois et ceux de tous les usagers des services publics tout en respectant la loi et les droits des agents municipaux.* »

Défendre l'intérêt de la collectivité c'est, pour la municipalité FN, l'attaque délibérée contre le droit de grève, et la mise en danger des enfants. Il faut en effet préciser que cette opération ne présentait aucune garantie de sécurité tant par le nombre excessif d'enfants à garder que par l'incompétence des adjoints en la matière. L'adjointe aux affaires scolaires, 76 ans, s'est ainsi retrouvée en charge de la surveillance de 47 enfants de moins de 5 ans !

Les parents s'en sont inquiétés, et ont fait circuler une pétition pour réclamer « *un service de qualité et encadré de façon sécurisée pour les enfants sur le temps du déjeuner.* »

Il faut préciser que les adjoints concernés sont des proches de Cyril Nauth et que l'adjointe aux affaires scolaires est une militante intégriste qui défile en tête des cortèges de Civitas avec Farida Belghoul, l'initiatrice des fameuses « Journées de retrait de l'école » (voir le site « Questions de classe » : http://www.questionsdeclasses.org/?Le-maire-FN-et-ses-adjoints-se-substituent-aux-grevistes-des-cantines-et&var_mode=calcul).

Il s'agit bien d'une opération politique qui permet de mettre en avant deux thèmes chers à l'extrême droite : la lutte contre les syndicats et la reprise en main de l'éducation.

La lutte contre l'Islam

Le feuilleton de la guerre du maire contre le projet de mosquée se poursuit (voir les chroniques précédentes).

Depuis son accession en mars 2014, Cyril Nauth mène une lutte incessante contre l'implantation d'une mosquée dans l'ancienne trésorerie qu'il veut récupérer pour la police. Bien que condamné à plusieurs reprises, il persiste dans sa politique discriminatoire.

En juin 2017, le tribunal administratif a ordonné au maire, sous peine d'astreinte, d'octroyer le permis de construire à l'Association des musulmans de Mantes-Sud (AMMS) pour aménager une salle de prière dans l'ancienne trésorerie.

En novembre 2017, la cour administrative d'appel de Versailles confirme une nouvelle fois cette décision. Elle considère « *que le projet d'installer un nouveau poste de police municipale dans les locaux (...) reposait sur le mobile affiché de faire obstacle à cette implantation* » et que cette manœuvre représente un « *détournement de pouvoir* ».

Le tribunal administratif et la cour administrative d'appel de Versailles se sont déjà prononcés trois fois en ce sens depuis août 2015. Ce feuilleton coûte cher à la ville, plusieurs centaines de milliers d'euros d'après les estimations de l'AMMS.

Un bilan triomphaliste très contesté

En octobre 2017 le maire a publié un bilan de mi-mandat dans un numéro spécial du magazine municipal : « *Trois années en action au service des Mantevillois* ». Il y parle notamment de ses réalisations à destination de l'école, la sécurité, l'urbanisme, et se targue « *d'assainir et de redresser les finances de la commune, notamment en maîtrisant les dépenses... et en mettant un terme aux dérives concernant la masse salariale* ».

Et conclut « *Ne prêtant guère attention aux propos d'une opposition déboussolée, la majorité travaille avec courage, constance et transparence aux services de tous les Mantevillois* ».

A la grande ire de l'opposition, de droite et de gauche, qui - fait exceptionnel - a tenu une conférence de presse commune pour dénoncer les contre-vérités et les manipulations de chiffres qui soustendent ce bilan. Pour le PS, le maire « *vide progressivement mais sûrement de sa substance la vie associative, la vie sociale, la vie sportive, la vie culturelle de Mantes La Ville* ». Et pour la droite « *En voyant le bilan du maire, on s'aperçoit qu'il est truffé de contre vérités et de mensonges* ».

Mais la critique la plus serrée vient, comme d'habitude, du CRIC (Collectif de réflexion et

d'Initiatives citoyennes) qui organise la résistance citoyenne et analyse et fait connaître l'action de la municipalité frontiste depuis son élection. Leurs analyses sont accessibles sur le net et reprennent chacun des dossiers (<http://fr.calameo.com/read/004165528ce1993ed5647>).

Pour l'école, ils rappellent la durée des locaux provisoires, l'absence de projets pédagogiques et la diminution des activités périscolaires. Pour la petite enfance, la multiplication des crèches privées et la suppression d'assistantes maternelles. Ils soulignent l'asphyxie du club de foot et la réduction des heures de l'école d'art. Les subventions des associations sont en chute libre, et les fêtes de quartiers sans moyens. L'action sociale du CCAS a été fortement amputée et les trois Centres de Vie Sociale réduits à l'os.

Par contre, les dépenses sont en pleine expansion pour la sécurité, le dispositif « Voisins vigilants », la multiplication des caméras de surveillance, le nouvel armement de la police municipale..

« En synthèse, nous retiendrons qu'il n'y a absolument rien dans la politique de la majorité municipale qui favorise une vie sociale animée et positive... Nous constatons à regret que la volonté de proposer un bilan « le plus fidèle possible » n'était qu'un vœu pieux et que la mairie n'a pas résisté à la tentation de trier et formuler dans le bon sens les informations présentées dans le n° spécial « mi-mandat » qui finalement s'abandonne dans un indécent exercice d'autosatisfaction ».

MARSEILLE 13ÈME ET 14ÈME ARRONDISSEMENT

Démission de Stéphane Ravier et élection d'un nouveau maire

Rédigé par le Collectif Marseille 13/14 de veille et de lutte contre l'extrême droite et pour un monde solidaire

Un seul point à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement de la mairie du 7ème secteur de Marseille du Vendredi 29 septembre 2017 (après la démission de Stéphane Ravier, obligé de choisir entre le poste de Maire de secteur ou son poste de sénateur) : l'élection d'un nouveau Maire de secteur, élu au sein du conseil d'arrondissement.

Convoqué à 14h, la salle est bourrée dès 13h30 par des militant-e-s FN, quelques représentant-e-s des CIQ qui ont été invité-e-s, mais pas les nervis du service d'ordre personnel de Stéphane Ravier, issus de l'Action Française. Les élu-e-s FN arrivent les derniers et en groupe conduits par l'ex-maire, costume 3 pièces bleu roi et gilet jaune pour que la presse nombreuse ne le confonde pas ! Celui-ci va s'asseoir à la table des élu-e-s, pendant que la doyenne Mme Poncet Ramade préside la séance, mais qui n'arrivera pas à obtenir le calme de la salle surchauffée, où Ravier qui ne peut plus pérorer ne se gênera pas pour crier ses réflexions pleines de haine et de racisme quand ça lui chante.

Le FN annonce la candidature de Mme Sandrine D'Angio, les groupes d'opposition vont profiter de faire acte de non-candidature pour tirer un bilan des 3 ans passés à la tête de la Mairie par S. Ravier.

Samy Johsua (Front de Gauche) lui reproche l'argent dépensé dans des opérations douteuses comme les « papinnades viendra-viendra pas ! » (référence à l'annulation d'une opération de communication ratée de la mairie, autour de la venue de Jean-Pierre Papin pour la « 1ère cérémonie des Papins d'Or ». JPP a annulé sa venue car il pensait inaugurer un stade à son nom - ndlr) , rappelle l'ostracisme vis-à-vis de certaines populations du territoire, et son autoritarisme qui veut tout contrôler comme l'Espace Culturel Busserine (centre social), provoquant le départ de 8 élu-e-s de sa majorité, ainsi que son chef de cabinet et sa DRH... A ce rythme, il suffit d'attendre 2 ans pour que le groupe FN ne soit plus majoritaire dans ce conseil.

Stéphane Mari (Parti Socialiste) lui rappelle qu'il avait parié « un repas au Petit Nice » (célèbre restaurant étoilé Marseillais) - vous n'avez pas choisi un Kebab crie Ravier sous les applaudissements de la salle! – qu'entre les deux situations Stéphane Ravier choisirait le sénat,

vu les indemnités : 7209€ salaire mensuel + 6209€ de frais de fonctionnement + 7638€ pour les collaborateurs – dont il espère qu'ils ne seront pas bidons comme ceux des élu-e-s FN du parlement européen (procédure en cours contre Marine Le Pen). Il rappelle aussi qu'un des articles de l'Express a relevé que Stéphane Ravier était le sénateur le plus fantôme de tout le sénat et donc qu'il n'y représente pas Marseille... il le tacle aussi sur le fait qu'il a viré son colistier Georges Maury (élu municipal FN) pour prendre sa place à la direction du groupe FN de la Mairie centrale de Marseille, qui est sa prochaine ambition, et qu'il a intronisé sa nièce non pour ses aptitudes mais parce qu'elle est « *jeune et mignonne* » (citation de Stéphane Ravier dans le journal *La Provence*).

Richard Miron (Les Républicains) annonce qu'il ne participera pas à cette mascarade, car tout le monde se doute bien que derrière le Nouveau Maire, Stéphane Ravier sera très présent – *Oh que oui crie Stéphane Ravier !* -

Seul opposant à la candidature de la nièce de Ravier, Antoine Maggio, ex-second adjoint et fils de l'ex-première adjointe – qui s'est présenté aux législatives de 2017 contre Stéphane Ravier et qui se présente ici contre la candidate FN. Il traite Stéphane Ravier de Sardanapale – un roi grec qui n'a fait que se gaver pendant son règne et qui en est mort – et sa nièce Sandrine D'Angio de Tanagra – statue grecque qui n'avait d'autre fonction que d'être une potiche. Il annonce un programme qui s'occupera de tous les habitants du territoire, - qui ne s'occupera pas de faire le programme théâtral de l'Espace Culturel Busserine, et qui ne fera aucune dépense somptuaire pour les pognes, les goûters de Noël, la venue de Papin, ou le parking de St Just !

Il promet de donner les moyens aux élu-e-s pour faire leur travail de terrain : moyens matériels et financiers mais aussi liberté d'action et de parole, dans les conseils et à la presse, et même le droit de manger du couscous... - *sous les huées de la salle ! et les menaces explicites de lui faire la peau* - Il termine en appelant les élu-e-s FN à ne pas avoir peur malgré les pressions de Stéphane Ravier, lui aussi il a connu ce fonctionnement où c'est la peur qui prédomine !¹

Seul Georges Maury répond violemment sur le fait qu'il n'a pas été éliminé... et qu'il est légitime que Stéphane Ravier fasse tout maintenant pour viser la mairie de Marseille... et se permet une citation latine pour demander à Stéphane Mari (élu PS) de s'occuper de ses affaires, et de conclure « foutez nous la paix » (sans latin !). Il n'y aura ni réponse ni présentation d'une semblant de programme par la candidate FN.

Avec un épisode baroque, puisqu'il a fallu que Antoine Maggio remplace les bulletins douteux fournis par la Mairie par des bulletins qu'il avait lui-même imprimés. Quand la confiance règne...

Le vote a lieu à bulletin secret, il y a même un isolement, mais pas de bulletin blanc... il y aura donc des enveloppes vides. Lorsque c'est au tour de Stéphane Ravier de se lever pour voter, ovation de la salle !

Le dépouillement est plus serré, puisque les résultats sont répartis moitié/moitié sur les 20 premiers votes ! La salle tendue se défoulera seulement sur la fin puisqu'il fallait 24 voix pour être élu, et le FN en aura 27, Antoine Maggio en aura 14 et il y aura 5 bulletins blancs.²

Sandrine D'Angio, une fois reçue l'écharpe de Maire, fera un discours pour dire qu'elle est très fière d'être la nièce de son oncle, et qu'elle continuera son travail, dans le plus beau secteur de Marseille... et du monde !

La suite du conseil c'est la nomination des adjoints, « *On est entre nous maintenant se félicitera Stéphane Ravier lâchant du « ma nièce à moi » par ci et se voyant renvoyer du « mon cher*

¹ il semble que Ravier avait annoncé qu'il vérifierait à la sortie que chacun présente le bulletin Maggio pour prouver qu'il n'a pas voté pour le traître ! Malgré cela il y aura 2 votes blancs sur les 29 présents du groupe FN !!

² Pour rappel, le conseil compte 48 élu-e-s. La majorité est donc à 25. Le FN comptait 33 élu-e-s au départ +2 transfuges de LR. Il n'obtient que 27 voix cette fois-ci, après un forçage de tous les diables, accompagné semble-t-il de menaces non voilées. Il y a deux nuls malgré cela dans les rangs mêmes des présents... bonjour les règlements de compte à venir. Au total, la majorité pour le FN est passée de 11 à seulement 4... Beau succès pour le "dictateur Nord Phocéen".

tonton » par là, avant de procéder au vote »³. Là non plus pas de surprise, si ce n'est qu'en l'absence des conseillers d'opposition, il restera toujours 2 votes blancs parmi les élus FN⁴.

FN, Action Française et terrorisme

« Après l'arrestation de 10 personnes dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat, toutes en lien avec un ancien de l'Action Française, Logan Nisin, le FN nie toute implication avec ce dernier » peut-on lire dans La Marseillaise du 19 octobre 2017.

Logan Nisin a été arrêté en juin 2017 car il projetait de commettre des attentats contre une mosquée et des hommes politiques nationaux et locaux. Si le FN dément tout lien avec lui, ce dernier aurait pourtant été assesseur pour le FN dans un bureau de vote de Vitrolles (13) lors des élections législatives de 2017. Les 10 personnes interpellées en octobre 2017 à Marseille et ses environs l'ont toutes été dans le cadre de cette affaire.

Lors du Conseil d'Arrondissement de Marseille 13ème et 14ème, du 21 novembre 2017, l'élu d'opposition Samy Johsua (Front de Gauche) a interpellé la nouvelle maire FN Sandrine d'Angio : « *comme vous avez souvent dénoncé les actes terroristes, à juste titre, je vous demande de condamner aussi fermement, sous réserve de la présomption d'innocence, les projets des terroristes locaux d'extrême droite qui envisageaient de s'attaquer à Mr Castaner, Mr Mélenchon, et d'autres personnes de la France Insoumise, dont moi-même !* ». Il n'y aura aucune réponse à cette question, aucune prise de position de la maire ni du FN !

Un budget 2017 très flou

Lors du Conseil d'Arrondissement du 21 novembre 2017, consacré au vote du budget, plusieurs élu-e-s d'opposition à la majorité FN se sont interrogés sur certaines lignes budgétaires, très floues. Concernant les frais d'affranchissement, ils ont baissé par rapport à l'an dernier mais s'élèvent encore à 31 000€, cad 2 600€ par mois alors que les dossiers volumineux des conseils d'arrondissements sont, pour partie, déjà transmis par internet.

Les frais de gardiennage, eux, ont augmenté de plus de 100 000€ (de 26 800 à 128 100€). Justification de la majorité FN : « *C'est en raison de l'actualité dramatique, les plans vigipirate obligent à une surveillance accrue lors des fêtes et événements.* » !

Les catalogues et imprimés représentaient 107 000€ pour la parution d'un seul journal de la Mairie pour toute l'année. Ils sont en augmentation de 20 000€. Justificatif de la maire : « *C'est l'impression de 20 000 flyers annonçant les fêtes organisées par la Mairie* » ! Une ligne budgétaire « divers » présente des dépenses à hauteur de 471 228€ et 629 670€. Pour la Mairie du 13-14° les frais de carburants s'élèvent à 1 666€/mois, soit l'équivalent de 250 000km de déplacement par an; alors qu'il n'y a que 2 véhicules appartenant à la Mairie, et 2 personnes autorisées à les utiliser...

Logement social

Le groupe FN de la mairie du 7ème secteur a voté pour une subvention à l'association « ADOMA pour la gestion de 60 logements relais répondant aux obligations du Maire en matière de relogement ». Le FN se lancerait-il dans le social ?

Évidemment que non puisque ce même groupe FN votera contre les 8 rapports suivants accordant des garanties de prêts aux offices publics qui gèrent l'habitat social des quartiers ; déclaration de Mme La Maire « *c'est pour des raisons techniques, pas politiques, les montages financiers posent problème* ».

Les priorités du FN

Lors du Conseil d'Arrondissement du 7 décembre 2017, le FN vote contre un projet de partenariat avec une association visant le développement de la lecture publique dans ces bibliothèques de quartier, sans aucune raison donnée. En revanche, lors de ce même Conseil, le FN votera pour l'avenant à la délégation de Service Public des cantines à SODEXO, malgré de nombreuses plaintes de parents d'élèves.

³ Citation de la Marseillaise !

⁴ Les 2 prochains démissionnaires ?

Stéphane Ravier, l'Eglise et la solidarité

Dans la lignée du pape François 1er, Mgr Pontier (archevêque de Marseille), a déclaré le dimanche 24 décembre 2017 dans un entretien au quotidien La Provence, que la France «*peut et doit faire plus*» pour les migrants, ainsi que «*dire qu'on ne peut accueillir tout le monde est exagéré car ce n'est pas la réalité et c'est inhumain. On peut accueillir plus de monde. Quand on a un frère, une soeur, qui est dans le besoin, le premier devoir d'un chrétien est de lui ouvrir les portes* »

En réponse, Stéphane Ravier a déclaré sur France Inter le mercredi 27 décembre 2017 : «*D'un évêque à l'autre, de cet abbé Cauchon qui mena les débats du procès de Jeanne d'Arc et qui la fit condamner au bénéfice des Anglais, de l'étranger, jusque Mgr Pontier (archevêque de Marseille) qui, comme le pape François, se préoccupe davantage du sort des migrants, eh bien je constate que l'on se soucie plus du sort de l'étranger que de nos compatriotes dans notre pays*». Encore une belle preuve de solidarité du Sénateur FN...ainsi qu'une comparaison historique très douteuse !

Le FN et les bonnes vieilles méthodes fascistes !

Le site internet d'informations Marsactu a révélé début décembre 2017 que Michel Cataneo, un élu municipal FN des quartiers sud de Marseille, portait plainte contre Stéphane Ravier.

Marsactu précise les faits, notamment sur la base du procès-verbal qu'il s'est procuré : «*Le conseiller métropolitain et municipal, le plus souvent vêtu de noir, attend les deux Stéphane de la fédération des Bouches-du-Rhône. Il y a le secrétaire général, le « préfet » du parti, le sénateur Stéphane Ravier. À ses côtés, son bras-droit, véritable pilier de la fédération mais jamais élu, Stéphane Dheilley. [...]*

Michel Cataneo y explique avoir été humilié, menacé et même frappé par les deux hommes. L'objectif selon lui ? Lui faire signer trois lettres de démission : deux pour ses mandats adressées à Jean-Claude Gaudin et au préfet, une à Marine Le Pen pour quitter le parti. Les faits, tels que décrits dans le procès-verbal, sont qualifiés par les enquêteurs d'« extorsion en bande organisée » et « de menaces de mort ». Une enquête a depuis été ouverte et a été confiée à la Sûreté départementale » .

Un autre article de Marsactu, datant du 13 décembre, explique en détail la rispote organisée par le FN pour défendre le chef de file FN de Marseille, Stéphane Ravier.

L'article débute ainsi : «*Procédures internes, polémiques, réseaux sociaux... Depuis sa plainte contre Stéphane Ravier à qui il reproche d'avoir voulu lui extorquer sa démission de ses mandats, Michel Cataneo est la cible des membres du Front national qui cherchent à le décrédibiliser.* » Il ne fait décidément pas bon vivre au sein du fasciste !

BEUCAIRE

Suite des « affaires » judiciaires de Julien Sanchez

Le 14 décembre 2017, le Tribunal Correctionnel de Nîmes a jugé irrecevable la plainte du maire de Beaucaire contre la Présidente de la Région Occitanie Carole Delga pour « discrimination à raison d'idées politiques »

Deux mois plus tôt, ce même tribunal avait relaxé une blogueuse citoyenne de Beaucaire qui avait été mise en cause par la mairie. Celle-ci avait comparé dans un tweet le chef de la police municipale à un « cow-boy d'opérette », le maire avait décidé de porter plainte contre elle.

Dans les deux cas l'édile a déclaré qu'il ferait appel de ces décisions.

Julien Sanchez contre le dispositif ELCO

Dans une vidéo postée sur Youtube et datant de début septembre 2017, Julien Sanchez s'insurge contre le dispositif ELCO (Enseignements de Langues et de Cultures d'Origine), à l'image de son homologue de Camaret-sur-Aiguës.

Le maire de Beaucaire décide donc (puisque la loi oblige les municipalités à financer ces dispositifs) de financer le dispositif ELCO de sa ville à hauteur de... 1 euro symbolique !

Par ailleurs, Julien Sanchez s'illustre dans cette vidéo en précisant que les enseignants de ce dispositif, souvent originaires du Maroc, pourraient s'avérer être dangereux puisque ce pays a été pourvoyeur de terroristes ces derniers années !

Une décision uniquement motivée par l'idéologie raciste du maire et de son parti, le FN.

« Beaucaire Magazine », la com' onéreuse de l'extrême droite

Cette revue municipale, toute à la gloire du maire, paraît particulièrement coûteuse (nombre de pages, peu d'annonces, maquette ambitieuse...) et aborde presque sans répit l'ensemble des obsessions du Front : sécurité, traditions, éducation réactionnaire, islamophobie à peine voilée... Tout en mettant en avant un maire sur tous les fronts présenté sans pause comme le « défenseur des intérêts » de ses administrés.

Côté sécurité, le numéro de décembre 2017 consacre une double page à la gloire de la police municipale, que la mairie a copieusement équipé depuis 2014. Une photo immense d'un policier avec son chien, en action, illustre la double-page et en occupe une très grosse partie ! Peu de textes, beaucoup de visuels, on est dans une pure opération de communication à la gloire de la police !

Julien Sanchez se félicite dans le dernier numéro d'avoir maté la CGT en remettant au travail (!) les employés municipaux.

Un encart laisse tout de même, loi oblige, une petite place aux différentes oppositions municipales. On peut cependant noter que les interventions écrites sont suivies de commentaires de l'équipe du maire, le dernier mot est donc toujours pour l'extrême droite à Beaucaire !

On peut rapprocher l'utilisation de ce type de propagande (produit et distribué avec l'argent du contribuable) avec les pratiques du maire de Béziers, Robert Ménard.

En ce début janvier, Beaucaire a officiellement renoncé aux menus de substitution dans les cantines scolaires. Dirigée par le porte-parole du Front national Julien Sanchez, la commune du Gard proposait jusqu'à ce 1er janvier des plats alternatifs aux écoliers les jours où du porc était servi. Dans un entretien accordé au magazine ultraconservateur Valeurs Actuelles, l'édile défend en détails cette décision, justifiée par le refus d'une "intrusion du religieux dans l'enceinte des établissements scolaires". Un argument laïciste qui avait déjà été invoqué par la ville de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) pour justifier la suppression des menus sans porc à l'école, mais que le tribunal administratif de Dijon avait jugé contraire à "l'intérêt supérieur de l'enfant" dans une décision rendue en août. Conscient que sa décision pourrait connaître le même sort, Julien Sanchez persiste et signe. "Nous irons devant le tribunal s'il le faut mais je pense qu'à un moment, les élus locaux doivent défendre un certain nombre de principes. Si nous commençons à nous plier aux impératifs religieux dans les cantines, c'est sans fin", assume-t-il, avant d'ajouter les arguments provocateurs à caractère identitaire. "Je refuse d'assister au grand remplacement du porc à la cantine. Parce que je me suis bien rendu compte que d'année en année, de moins en moins de porc était servi", affirme ainsi Julien Sanchez, dans une référence à la théorie complotiste du "grand remplacement". "Astérix aurait assez mal pris la mise en place d'un menu de substitution quand il sert son sanglier. Et bien soyons aussi simples", assume l'édile. Le maire de Beaucaire prévient donc que du porc sera dorénavant servi tous les lundis dans les cantines de sa commune. "Tout le monde est prévenu et ceux qui refusent de leurs enfants en mangeant peuvent donc s'organiser autrement", conclut-il.

ORANGE

Musellement de l'opposition et pratiques fascisantes.

Depuis le début de ses mandats, Jacques Bompard essaye de museler toute opposition. Cette

politique s'amplifie sur ce dernier trimestre : lors du conseil municipal du 29 octobre, la mairie ne fournit pas les documents nécessaires à la connaissance des dossiers notamment le très épineux P.L.U (plan d'urbanisme) ; lors du conseil municipal du 23 novembre il suspend la séance dès que l'opposition prend « trop longtemps » ou de façon « intempestive » la parole et donne un blâme à l'une d'entre elle....Préférant informer via les panneaux d'information électroniques municipaux (à côté de l'annonce du loto et du vide grenier) « Suite aux débordements aux conseils municipaux, le maire procédera directement au vote chaque fois que l'opposition lui dénier le droit de répondre ». Fin des débats et belle démonstration de démocratie.

Mais Mr BOMPARD a une vision bien particulière de la démocratie ! Pour exemple, son contournement de la loi du cumul des mandats. Suite aux élections législatives, Mr BOMPARD en plus de son mandat obtient le mandat de député, ce qui n'est plus possible avec la nouvelle loi. Pas grave, ce grand défenseur de la démocratie » a une stratégie pour garder tous les pouvoirs en mains :

Démissionner de son mandat de maire, pour être dans les clous dans un 1^{er} temps Puis se faire réélire par le conseil municipal (la dernière élection étant celle qui donne mandat) le 25 juillet et en même temps, continuer à agir au sein de l'Assemblée Nationale via sa suppléante (pantin de sa seigneurie). Et le tour est joué !

Sûrement que Monsieur BOMPARD se considère comme le seul capable de défendre la nation en informant ses co-citoyens des soi-disant dangers de l'islam via son compte facebook de député, du bulletin municipal, du journal de la ligue du sud « le petit Daudet » et des conférences organisées par la ville d'Orange comme celle du 30/11/2017 : « islamo-gauchisme, la convergence de la haine », conférence annoncée comme non conformiste, de « son ami » Bernard Antony.

BOLLENE

Mme BOMPARD persiste et signe.

Suite à l'annonce de la maire de renoncer à la vente du stade de l'Ecluse (voir chroniques précédentes), le collectif de défense du quartier et les habitants des Tamaris, savouraient cette victoire et l'utilisation du seul stade de cet espace délaissé et éloigné des grands investissements de la mairie. Une association sportive et culturelle a même été créée par les jeunes du quartier.

Mais que nenni, ruse préméditée ? Mme BOMPARD revient à la charge, en octobre 2017, elle fait voter par le conseil municipal le déclassement du stade afin qu'il sorte du domaine public. Contournement pour arriver à ses fins : on ne parle plus ouvertement de vente.

Mais pour les habitant-e-s du quartier, cela revient à la même chose : ils-elles n'auront plus accès à ce seul lieu public ouvert à tous et toutes.

Mme BOMPARD pensait peut-être faire taire la contestation mais un nouveau rassemblement a eu lieu le 18 novembre 2017 pour dénoncer cet état des choses et les personnes présentes restent mobilisées jusqu'au bout. (Article La Provence, 19/11/2017)

Mais Mme BOMPARD est spécialiste des « on ne parle pas ouvertement ». En effet dans un article du Vaucluse matin de Virginie Sanchez, pendant la foire de la St Martin (identité, tradition, gastronomie) dont l'invité cette année est la Flandre, on apprend qu'un des stands est tenu par Aurélien Verhassel... Oui c'est bien le même personnage qui avait ouvert un bar uniquement autorisé aux blancs à Lille. Aux questions de la journaliste, Xavier Frulueux (élu conseiller départemental aux cotés de Mme BOMPARD) de répondre « Ce n'est pas une collaboration politique » mais « quand on invite des personnes, c'est par le biais de relais, de connaissances » et « oui bien sûr », il les connaît ». On sait mais on cache....

CAMARET-SUR-AIGUES

Une PME de renom s'installe dans la ville

Le Comptoir de Mathilde, PME de plus en plus célèbre et spécialisée dans le chocolat, les pâtes à tartiner, confiseries traditionnelles françaises a décidé fin août 2017 d'installer son siège

social et une usine à Camaret-sur-Aigues.

Le PDG pause volontiers en photo avec Jacques de Beauregard, le maire de la ville, et tout a été réglé en mairie le 3 octobre 2017. Mairie qui compte bien utiliser l'image de la marque pour sa ville, comme le dit un des dirigeants de la PME : « être pour Camaret ce que L'Occitane est pour Manosque »

Décidément le patronat ne s'occupe définitivement pas de politique, mais de bénéfices et c'est tout ! La collaboration, ça le connaît !

VISA propose un nouveau slogan pour la marque : « *La pâte à tartiner haut de gamme sans huile de palme et sans OGM...et 100% FN* » !

LE PONTET

Bilan de mi-mandat

Le maire se félicite, dans le dernier magazine municipal de décembre 2017 de son bilan de mi-mandat.

On peut y trouver, en tête de gondole une baisse de la fiscalité locale de 1%... une baisse du désendettement, mais aussi une baisse de la masse salariale de la commune.

Eh oui, le maire se félicite : « *Chaque année, par le jeu mécanique de l'ancienneté et des prises de grade, la masse salariale d'une commune augmente systématiquement de 1,5 à 2 %. Notre baisse de 3 % est donc d'autant plus remarquable. À choses égales, elle équivaut à une baisse de plus de 7%.* ». Et comment est-il arrivé à ce résultat ?

Aucune indication mais VISA propose quelques pistes : non remplacement de départs en retraite (comme le maire l'avait annoncé lors de son élection en 2014), non renouvellement de CDD, baisse des primes (prime annuelle des employés municipaux supprimée en 2015) etc...

Mais il y a des secteurs qui eux ne sont jamais en baisse de moyens ou d'effectifs avec le FN, et Joris Ebrard nous le confirme pour sa commune : « *Nous avons engagé 10 policiers supplémentaires, créé la brigade de nuit, installé 7 nouvelles caméras, équipé nos patrouilles du Glock 17 calibre 9 mm adapté à leurs missions, acheté 5 kangoos, 2 motos...* ». Au Pontet les priorités sont claires !

VILLERS-COTTERETS

Les élections législatives de 2017 ont confirmé la forte implantation du vote FN dans la ville, mais sans atteindre les pourcentages escomptés par le Front dans ce département qui avait donné son meilleur score à Marine Le Pen lors des présidentielles.

Les résultats de Villers-Cotterêts méritent d'être précisés. A la présidentielle, la candidate a recueilli 31,99 % des voix au premier tour et s'y est retrouvée largement en tête. Et elle a obtenu 47,91 % des voix au 2ème tour. Mais ces résultats sont inférieurs aux scores recueillis sur le département qui ont été de 35,67 % puis 52,91%.

Aux élections législatives, même décalage, mais en sens inverse.

Franck Briffaut, le maire de Villers-Cotterêts, a refusé de se présenter. C'est François de Voyer, le jeune patron président d'Audace, le « collectif des jeunes actifs » du Rassemblement Bleu Marine, défenseur d'une ligne libérale accentuée, qui devient le candidat du Front National. Il arrive en première place avec 31,99 % des suffrages exprimés dans la ville, mais n'obtient que 25,60 % dans la circonscription.

Il ne réussit pas à être élu au 2ème tour avec 47,68 % des voix à Villers mais seulement 42,18 % dans la circonscription. Le tout avec une abstention record, 55 % dans la circonscription, plus de 61 % sur la ville !

Seuls les électeurs convaincus se sont déplacés, le fort volant des mécontents ne jugeant pas utile de le soutenir.

In fine, aucun député FN n'a été élu dans ce département présenté comme un bastion

frontiste...

Les élections législatives ont entraîné un jeu de chaises musicales avec les élus européens. Marine Le Pen élue dans le Pas de Calais a quitté son siège de députée européenne. C'est Franck Briffaut, le suivant sur la liste, qui aurait dû la remplacer.

Mais là encore, il a préféré garder son mandat local, et c'est Christelle Lechevalier, secrétaire départementale du Calvados, qui a rejoint Bruxelles.

Franck Briffaut reste donc maire de Villers Cotterêts pour les trois années à venir. On peut gager qu'il n'y aura pas de grands changements avec la politique municipale qu'il a mené depuis son élection (voir chronique précédentes).

HENIN-BEAUMONT

La laïcité, telle que vue par le FN, a toujours été un concept à géométrie variable. Loin de refléter la neutralité religieuse de l'Etat – qui laisse les membres de la société libres d'exprimer leurs convictions religieuses personnelles –, aux yeux du FN, la (pseudo-)laïcité constitue un concept politiquement utile... mais détournée et utilisée comme une arme, uniquement contre la religion musulmane. Pour le reste, le parti d'extrême droite se dit parfois « attaché à la laïcité », parfois « défenseur des valeurs chrétiennes ». L'essentiel étant que le mot, à défaut de compréhension de son sens profond, puisse être utilisé pour se démarquer des musulmans.

A Hénin-Beaumont, comme dans d'autres municipalités gérées par le FN (ou par certaines fractions de la droite), la mairie a tenté de montrer une préférence religieuse nette, en installant des crèches d'inspiration chrétienne à l'approche de Noël. Le but politique, l'instrumentalisation d'une certaine tradition pour mettre en avant une certaine « identité » mélangeant origines et appartenance religieuse, était évident.

Le 03 décembre 2015, un conseiller municipal d'opposition (PCF) – qui, bel hasard, s'appelle David Noël – a saisi la juridiction administrative, pour faire interdire la présence du symbole dans le bâtiment public de la mairie. Le tribunal administratif de Lille lui a donné raison, par un jugement du 30 novembre 2016. Récemment, par une décision du 16 novembre 2017, la Cour administrative d'appel (CAA) de Douai, saisie en appel, est venue confirmer la décision. Le caractère « *artistique ou culturel* » particulier de certaines crèches, qui peut justifier qu'exceptionnellement, une mairie puisse les exposer au titre du patrimoine culturel, faisait défaut à celle de la mairie d'Hénin-Beaumont.

Les choses auraient pu en rester là. Mais c'était sans compter sur la volonté ferme de la mairie de FN d'ériger cette situation en prétendue scandale, et de pousser jusqu'au bout l'instrumentalisation politique de l'affaire. Sur Twitter, le maire (FN) d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, a diffusé dès le 16 novembre 2017 – jour où l'arrêt a été rendu – un message hautement démagogique, qui disait en substance : « *La priorité de la justice et de certains élus ? Détruire la magie de Noël plutôt que de lutter contre l'insécurité, l'immigration illégale et le chômage.* »

Deux semaines plus tard, le 30 novembre 2017, dans un nouveau message à caractère démagogique, le chef de la mairie frontiste a annoncé l'étape suivante : « *Face à l'absurde décision d'interdire, sur demande d'un communiste, la magnifique crèche de Noël d'Hénin-Beaumont, je défends nos traditions et lance un grand concours de crèches !* »

Afin de contourner l'obstacle, consistant dans l'interdiction faite à la mairie d'utiliser un bâtiment public pour démontrer une préférence religieuse, la mairie FN a désormais décidé de faire appel à l'initiative privée... mais encouragée par la municipalité, qui se propose d'organiser le concours entre les exposants privés. Afin d'accompagner ce pseudo-concours, la « Une » du bulletin municipal sera consacrée à Jésus Christ (tel que revu par le FN). La mairie discernera un prix officiel au gagnant, propriétaire de la plus belle crèche – de l'avis des participants –, et publiera sa photo dans le bulletin municipal.

De manière un peu irrévérencieuse, le média d'extrême droite « Boulevard Voltaire » (proche de la mairie d'extrême droite de Béziers) a commenté avec ces mots les événements d'Hénin-Beaumont : « *A Hénin-Beaumont, Jésus ira crécher dans les pages d'un magazine* ». (Article du 1er décembre 2017)

Les caméras partout

D'ici quelques semaines, en février ou mars 2018, l'affaire aboutira « enfin ». Dès 2016, la mairie FN d'Hénin-Beaumont avait prévu l'installation de 110 caméras de surveillance à travers la ville (moins de 30.000 habitant-e-s) et d'un centre de supervision, pour un coût global budgété de 531.000 euros.

Or, l'installation effective du dispositif de vidéo-surveillance a pris du retard, puisque la mairie d'extrême droite avait tablé sur une aide financière de l'Etat pour la petitesse de 300.000 euros (voire plus), via le « Fonds interministériel de prévention de la délinquance » (FPID). Or, au moins jusqu'ici, l'Etat a un peu traîné les pieds, face à l'enthousiasme de la mairie FN située dans le Pas-de-Calais.

La décision étatique est désormais attendue pour le mois de mars 2018. Or, la mairie a prévu d'installer ses premières caméras le même mois, voir le mois précédent. Éventuellement, elle sera donc obligée de se passer du concours de l'Etat. La mairie de cette ville pauvre et surendettée ne semble pas manquer d'argent pour ses délires préférés... ?

L'élue d'opposition Marine Tondelier (EE-LV) a critiqué le choix de la mairie, présentée par celle-ci comme une sorte de recette-miracle contre l'insécurité et la délinquance : « *On a des retours d'expérience des villes qui l'ont expérimentée. Ça déplace la délinquance.* »

HAYANGE

Victoire du Secours populaire

La mairie de Hayange, en Lorraine, dirigée par Fabien Engelmann (FN) est restée relativement discrète sur le plan médiatique, ces derniers mois, si l'on compare aux frasques antérieures dont elle avait fait preuve.

Ces derniers mois, ce sont plutôt les opposant-e-s à la mairie FN qui semblent être à l'offensive et ont le vent en poupe. Le 15 décembre 2017, la Cour d'appel de Metz – confirmant un jugement rendu en première instance en mai 2017 – a relaxé l'opposant Gilles Wobedo. Celui-ci avait traité, en 2015 sur la page Facebook de l'association « Hayange plus belle ma ville », le maire Fabien Engelmann d' « *apprenti dictateur* ». Ce dernier a poursuivi l'opposant pour « *diffamation* », visiblement pas freiné par le fait que le propos poursuivi semblait prescrit. Le maire, mauvais perdant, a annoncé sa volonté de se pourvoir en cassation.

Par ailleurs, le 5 décembre 2017, la marche contre le FN organisée par la Fédération nationale des maisons des potes – dix marcheurs traversant la France à pied, en ciblant les municipalités d'extrême droite – a traversé Hayange.

L'élément le plus important est, cependant, la victoire juridique du Secours populaire contre la mairie de Hayange. Depuis le 30 septembre 2016, la municipalité avait coupé le gaz et l'électricité à l'association, lui demandant en même temps de quitter – sans préavis – les locaux appartenant à la ville qu'elle occupait depuis 2005. La mairie reprochait à l'association son caractère « *politisée et pro-migrants* », alors qu'elle vient en aide aux nécessiteux sans distinction d'origine. Le Secours populaire de Hayange compte environ 1.000 bénéficiaires de ses aides.

Le 19 décembre 2017, le tribunal de grande instance de Thionville (Moselle) – saisi en référé, donc pour une procédure d'urgence, depuis octobre 2017 - a ordonné à la ville de rétablir le gaz et l'électricité avec effet immédiat. Ceci sous la menace de devoir payer 1.500 euros d'astreinte pour le premier jour de retard, puis 500 euros pour chaque autre jour de retard. La mairie devra aussi verser 1.500 euros d'indemnités à l'association.

La mairie a, de son côté, annoncé son intention de faire appel de cette décision, mais aussi de saisir de son côté le tribunal de Thionville pour lui demander l'expulsion du Secours populaire de ses locaux.

NE PAS BAISSER LA GARDE

Tous les antifascistes ne peuvent que se réjouir des difficultés que rencontre le FN, ici et ailleurs ; mais il peut y avoir loin de la coupe aux lèvres. Souvenons nous de la crise mégrétiste en 1999 ; certains pensaient que le FN était cuit...mais en 2002 il atteint le deuxième tour de la présidentielle.

En 2017, malgré une campagne calamiteuse au deuxième tour, c'est plus de 10 millions de voix qui se portèrent sur Marine Le Pen. Si son parti connaît une crise, ses idées nauséabondes sont toujours présentes et même souvent relayées par des politiciens plus « classiques ».

Que dire par exemple des déclarations et des actes de véritable chasse aux migrants du ministre de l'intérieur et des projets de lois encore plus répressifs que le gouvernement concocte ce mois ci ?

Que dire, quand dans une municipalité varoise, Sainte-Maxime, dirigée par la droite, un arrêt de bus municipal est supprimé, comme par hasard près du foyer où sont hébergés une trentaine de migrants ?

Il faut en être conscient : bien des politiques restent à dénoncer, bien des solidarités sont à construire si l'on veut faire durablement reculer le FN et son idéologie !

Dans le cadre des initiatives intersyndicales (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) contre l'extrême droite, et dans la foulée de ce qui s'est déjà fait à Béziers, Hayange, Monteux et dans le Pas-de-Calais, une rencontre du même type est envisagée dans le Var en 2018. Nous espérons qu'elle pourra se tenir rapidement ; ce serait un important point d'appui pour tous les militants syndicaux et associatifs varois dans leur lutte contre l'extrême droite, pour la justice sociale et les solidarités.

visa-isa.org